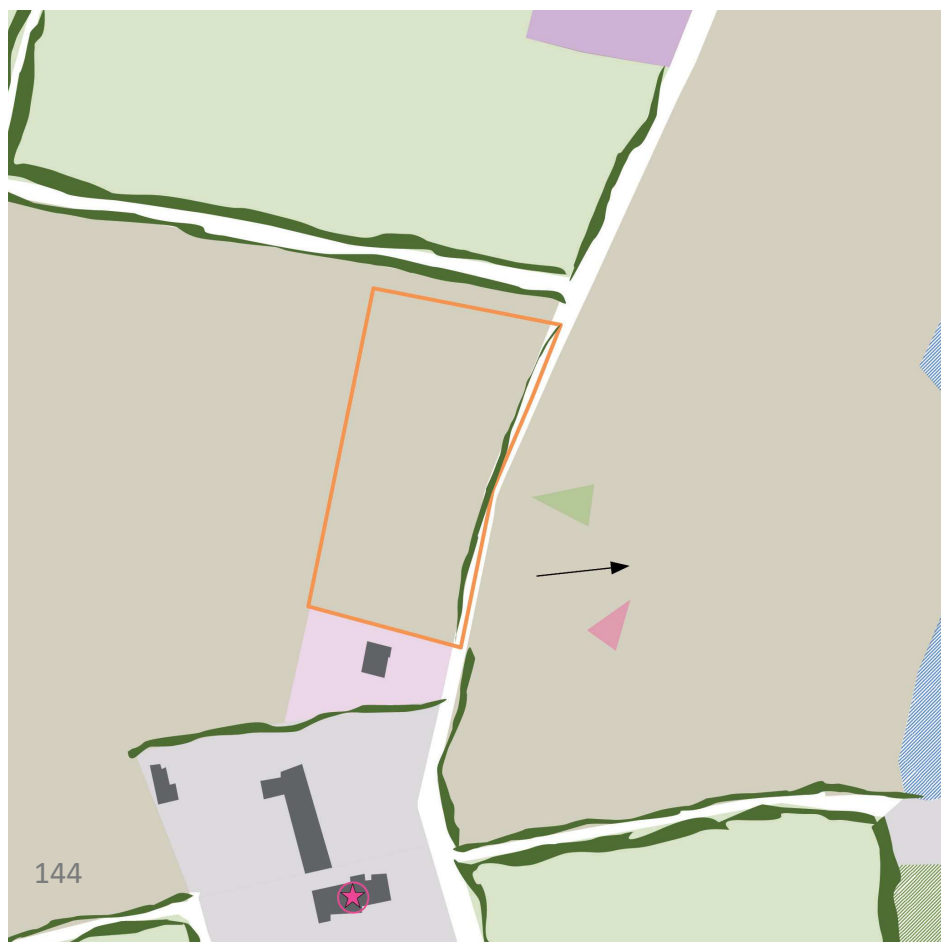
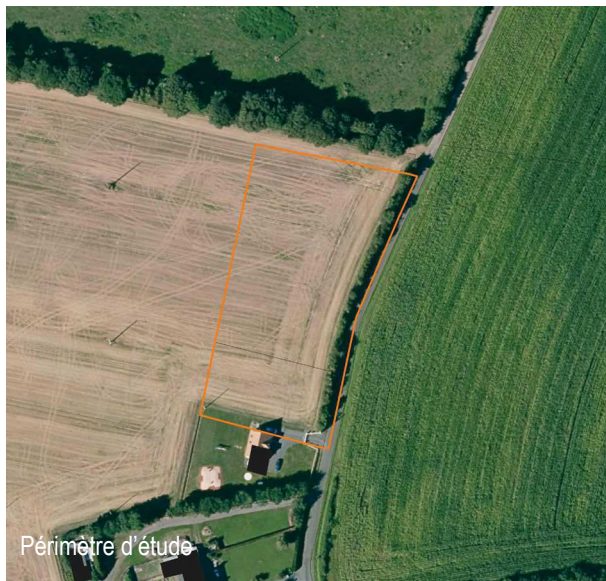
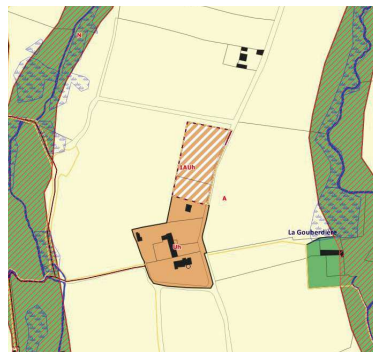


## LOCALISATION ET ÉTAT DES LIEUX



### Caractéristiques du site

SUPERFICIE : 0,6 ha

ZONAGE : 1AUh

OCCUPATION DU SITE : Champ cultivé

CONSTATS & PARTICULARITÉS : Le secteur est situé au nord de l'église et du cimetière, en entrée de bourg.

Le site est traversé par une canalisation.

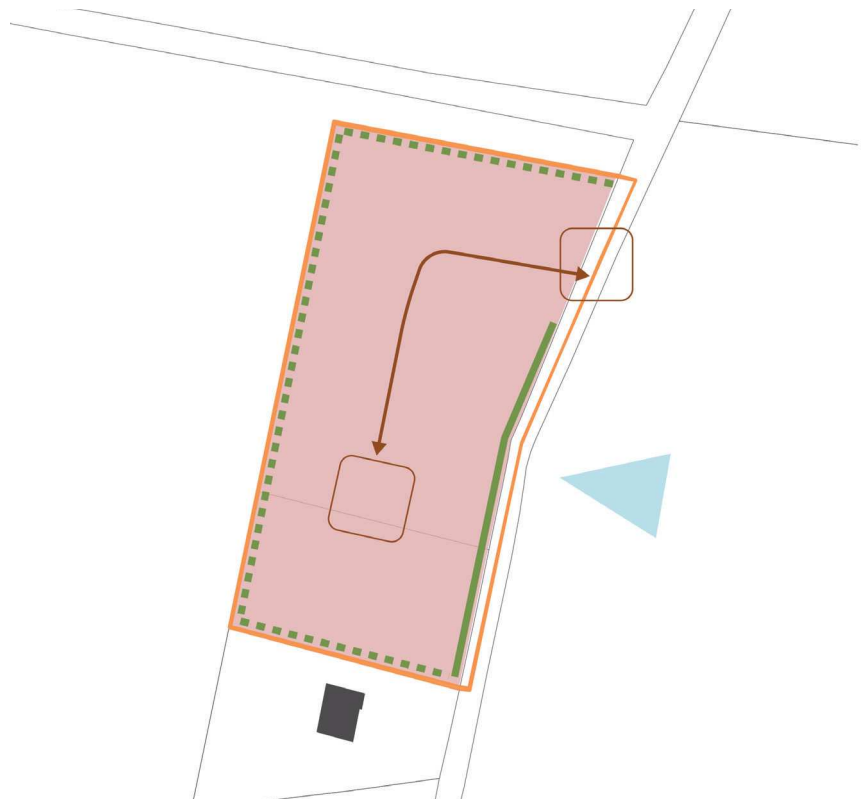
ENJEUX : Préserver la haie longeant la route D145.

ASSAINISSEMENT : Individuel

**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION** selon l'article R151.6 du CU  
Schéma et prescriptions opposables

**MIXITÉ DES FONCTIONS**

- Zone d'habitat**  
Densité moyenne : 10 logements /  
ha minimum  
(emprise à titre indicatif)



**DESSERTE / MOBILITÉ / SÉCURITÉ**

- Accès véhicules principal en double sens (emprise et emplacement à titre indicatif)
- Connexion pour modes doux (emprise et emplacement à titre indicatif)
- Aménagement et sécurisation du carrefour (emprise à titre indicatif)
- Parking (emprise et emplacement à titre indicatif)

**PRINCIPES DE QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE**

- Haie bocagère à préserver/ régénérer
- Haie bocagère à créer
- Espace paysager et/ou de rencontre à créer (emprise et emplacement à titre indicatif)
- Cône de vue sur le paysage à préserver (emprise à titre indicatif)
- Tableau sur l'église préservé et traitement qualitatif des limites de ce cône de vue

L'aménagement du site conservera les haies bocagères existantes en bordure du site et intégrera de nouvelles haies bocagères d'essences régionales variées afin de limiter les covisibilités avec les constructions voisines et de favoriser l'intégration paysagère des nouvelles habitations.  
Les constructions seront organisées de manière à conserver le cône de vue vers le paysage.  
L'aménagement du site devra prendre en compte la canalisation qui traverse le site.  
Une étude particulière de conception de l'assainissement individuel devra être réalisée par un organisme spécialisé.